

Décision

Générale

colonial

Décision n° 35-367-1927 Démission.

n° 35-367-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 juin 1927

Numéro JO

n° 367 du 30/06/1927

Date du numéro

30 juin 1927

TEXTE INTÉGRAL

la démission des askaris Abdallah Fradjallah, matricule 42; Farah Abdi, matricule 40, et Abdullai Djahir, matricule 13, est acceptée pour compter du 1^{er} juin 1927. L'askari Ismaël Djama, matricule 31, est licencié de la police pour cause de maladie, à compter du 1^{er} juin 1927.